



Province de Québec  
Municipalité régionale de  
Comté de Lotbinière

## AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, par le soussigné, directeur général, que le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) de Lotbinière a adopté, lors de son assemblée générale du 14 avril 2021, le projet de règlement numéro 319-2021 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR).

Le but du projet de règlement 319-2021 est de convertir des zones de réserve en zones d'aménagement prioritaires (ZAP), en plus de créer une affectation ZAP hors PU à Saint-Agapit.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet se tiendra sur la plateforme de visioconférence ZOOM, le mardi 22 juin 2021 à 19H00, en suivant ce lien : <https://us02web.zoom.us/j/87906403739>

Une consultation écrite sur ce projet se tiendra également. Elle débutera en date du présent avis et se terminera le soir de l'assemblée publique de consultation, date limite jusqu'à laquelle toute personne pourra transmettre des commentaires et des questions écrits, par courriel à [info@mrclotbiniere.org](mailto:info@mrclotbiniere.org) ou par courrier au 6375 rue Garneau, Ste-Croix G0S 2H0.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du projet de règlement au secrétariat du centre administratif de la MRC de Lotbinière, au bureau de chaque municipalité locale dont le territoire est compris dans celui de la MRC et sur le site web de la MRC au [www.mrclotbiniere.org/sadr/](http://www.mrclotbiniere.org/sadr/)

Fait et donné à Sainte-Croix, ce 2<sup>ème</sup> jour du mois de juin 2021.

Stéphane Bergeron  
Directeur général